

**Lundi 12 Octobre 2015 à 14h30
à l'Hôtel des Ventes, 155 cours Berriat à Grenoble**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE
RESTAURANT PLATS A EMPORTER**

sis 11 rue Thiers à GRENOBLE

Mise à prix : 20.000€

(loyers et charges dus depuis le jgt de L.J. à la charge de l'adjudicataire)

La mise à prix s'applique à concurrence de la moitié aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail) et aux éléments corporels à concurrence de la moitié: matériel d'exploitation décrit dans le cahier des charges établi par Me Torossian. Liquidation Judiciaire de SARL RESTAURANT SARAY "Time Break" (jugement du T.C. de Grenoble du 02/06/15) et en exécution d'une ordonnance de Monsieur VIALLET Michel Juge Commissaire en date du 08/07/15. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à MEYLAN (Isère), 61 Boulevard des Alpes, en l'étude de Maître SERRANO Philippe, Mandataire Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le paiement du prix et des frais tant légaux que préalables ainsi que les loyers et charges arriérés s'effectue aussitôt l'adjudication prononcée. Le cahier des charges peut être demandé à l'adresse fdc@102030.fr ou consulté à l'étude sur rdv. Consignation pour enchérir par chèque certifié, à l'ordre de Me Torossian, d'un montant de 15.000 € à déposer à l'étude avant la vente.

Toutes les infos sur www.grenoble-encheres.com - Aucun renseignement par téléphone

**SCP TOROSSIAN - Commissaires Priseurs Judiciaires
155 cours Berriat – Site Bouchayer Viallet – 38000 GRENOBLE**